

François Gamache, maire

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

2015



Municipalité
de Saint-Amable

Chères Amabliennes, Chers Amabliens,

Conformément au Code municipal du Québec, article 955, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport 2015 sur la situation financière de la Municipalité de Saint-Amable. Il s'agit d'un bilan des états financiers 2014, des principales réalisations en 2015, des développements futurs ainsi que la rémunération des élus pour l'année en cours. Le budget 2016 sera adopté en décembre prochain.

ÉTATS FINANCIERS 2014

Les états financiers 2014 ont été audités par la firme Moreau, Boisselle, Brunelle & Associés S.E.N.C.R.L. et déposés lors de la séance publique du conseil municipal le 2 juin dernier.

Ces états financiers sont consolidés selon les normes comptables en vigueur. Les quotes-parts, assumées par la Municipalité de Saint-Amable pour les services aux citoyens assurés par des organismes dont nous sommes partie prenante, sont englobés dans nos états financiers. À des fins du présent rapport, les données présentées dans la section états financiers 2014 sont uniquement issues de la Municipalité de Saint-Amable.

RÉPARTITION DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ 2014

L'excédent accumulé totalise donc un montant de 1 917 781 \$ au 31 décembre 2014. Sur recommandation du comité des finances, le conseil municipal a affecté l'excédent 2014 de la façon suivante.

82 000 \$ affecté à différentes réserves

148 000 \$ affecté à des travaux d'infrastructure

2 970 \$ non affecté

EXCÉDENT 2014
232 970 \$

REVENUS
13 931 333 \$

CHARGES
13 698 363 \$


RÉPARTITION DES REVENUS 2014

- Taxes : 87 %
- Transferts (subventions) : 1 %
- Autres revenus : 12 %

RÉPARTITION DES DÉPENSES 2014

- Fonctionnement général : 40 %
- Immobilisations : 7 %
- Service de la dette : 25 %
- Quotes-parts : 28 %
(CMM, Régie de police, Régie de l'eau potable, MRC)

EXERCICE FINANCIER 2015

Selon les informations dont nous disposons à ce jour, nos prévisions budgétaires 2015 sont conformes. Au cours de l'exercice financier 2015, de nouveaux projets se sont concrétisés pour multiplier l'offre de services, l'accès à des infrastructures sportives, développer le dynamisme du milieu de vie et le sentiment d'appartenance. Afin de respecter la capacité de payer des citoyens, plusieurs de ces réalisations ont été financées à même le budget et grâce aux surplus accumulés. 

GESTION ET ADMINISTRATION

- Mise en place d'un statut de maire à plein temps.

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Élaboration d'une *Politique environnementale municipale* ;
- Réalisation d'aménagements paysagers aux parcs Bourgeois (rue Bourgeois), Bel-Air (rue Denise) et Saint-François (rue Rachel) ;
- Acquisition d'un véhicule électrique ;
- Installation d'une borne de recharge pour véhicule électrique subventionné par le programme gouvernemental *Branché au travail* ;
- Implantation d'un service-conseil aux citoyens sur l'agrire du frêne ;
- Établissement d'objectifs de développement durable et d'architecture normés pour les développements résidentiels situés dans le quadrilatère des rues Principale, David nord, Dalpé et Rémi.

LOISIRS

- Élaboration du *Plan d'action #2 – 2015-2017 de la Politique familiale municipale* ;
- Signature d'un protocole d'entente avec le Centre de la culture et du sport de Sainte-Julie (CCSSJ) pour les sports de glace et les activités aquatiques, et avec l'école *Les Dynamix* pour les activités de gymnastique et trampoline ;
- Construction et inauguration du Centre multisports régional en partenariat avec les villes de Varennes et Sainte-Julie et création d'une régie pour sa gestion ;
- Accueil de la *Journée du grand rassemblement des camps de jour* de la MRC De Marguerite-D'Youville ;
- Organisation d'activités familiales quotidiennes durant la semaine de relâche scolaire, d'une *Grande Fête de fermeture de la piscine municipale* et de *La Fête au Parc*, activité familiale hivernale au Parc Le Rocher ;
- Création des *Beaux Jedis*, soirées culturelles en plein air gratuites, des *Beaux Jedis d'Automne*, conférences thématiques mensuelles à faible coût et des *Samedis en folie*, ateliers gratuits pour les enfants de 5 à 12 ans ;
- Décoration saisonnière de l'atrium de l'Hôtel de ville ;
- Acquisition de grilles d'exposition, d'un chapiteau 20' x 20' et d'un *airman*.

INFRASTRUCTURES ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Mise aux normes et installation de nouvelles structures de jeux aux parcs Bourgeois (rue Bourgeois), Bel-Air (rue Denise) et Saint-François (rue Rachel) ;
- Rénovation de la surface des terrains de tennis et installation de toiles coupe-vent ;
- Poursuite des démarches pour l'établissement d'une nouvelle école primaire ;
- Achèvement des plans pour le réaménagement de la rue Principale ;
- Implantation de structures d'affichage urbain et adoption d'une *Politique d'affichage urbain* ;
- Installation d'abris solaires à la piscine municipale ;
- Aménagement de trottoir sur la rue Dollard ;
- Insonorisation du Pavillon multifonctionnel ;
- Enneigement de la pente à glisser du Parc Le Rocher ;
- Poursuite des démarches pour agrandir les étangs aérés sur la rue Martin et proposition d'implantation d'un dépôt à neige et d'un parc canin sur le même site ;
- Obtention d'autorisations pour construire des projets résidentiels à forte densité près de la rue Principale afin de répondre aux nouvelles exigences de densification de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) ;
- Modifications règlementaires pour permettre l'établissement de nouveaux commerces et ainsi améliorer l'offre commerciale ;
- Adhésion au programme *PerLE*, un service en ligne gratuit qui permet aux entrepreneurs de consulter les permis et certificats requis pour démarrer et développer leur entreprise ;
- Surfçage de plusieurs rues.

COMMUNICATION

- Refonte de *L'Amablien* et de la *Programmation des loisirs* ;
- Création d'une *Infolettre* mensuelle ;
- Refonte du *Fil de nouvelles* du site Internet www.st-amable.qc.ca ;
- Adaptabilité du site Internet www.st-amable.qc.ca aux supports mobiles ;
- Participation à la campagne de sensibilisation à la banalisation de la violence *Saint-Amable : lieu où on se parle avec amabilité* initiée par la Table des partenaires ;
- Signature d'une entente avec la radio FM 103,3 pour la diffusion d'information en cas de mesures d'urgence ;
- Création et diffusion de la campagne de sensibilisation à l'acquisition d'une *Trousse 72 heures* en collaboration avec les six villes de la MRC De Marguerite-D'Youville.

INCENDIE

- Implantation d'un service hebdomadaire de huit heures en garde interne ;
- Organisation d'une *Journée Portes ouvertes* à la caserne incendie et d'un souper pour le 50^e anniversaire du Service incendie ;
- Acquisition d'une mascotte Yvon Larosé à l'effigie de Saint-Amable pour les activités de prévention ;
- Acquisition d'un nouveau camion-citerne de 2500 gallons à des fins de remplacement d'un véhicule usagé ;
- Représentations dans diverses activités de levée de fonds à l'extérieur de la Municipalité.


TRANSPORT

- Implantation de midibus, équipés de 27 places assises, deux places pour personnes à mobilité réduite et permettant l'accueil d'usagers debout ;
- Promotion du transport actif-collectif grâce à l'implantation de supports à vélo sur les trois autobus desservant Saint-Amable, un service disponible du printemps à l'automne.

SANTÉ

- Acquisition d'un 3^e défibrillateur et formation des employés municipaux ;
- Création d'un programme d'activités pour le *Défi 5/30*
- Installation de panneaux *Parc sans Fumée* au Parc Le Rocher et dans les parcs récemment réaménagés.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Le conseil municipal a approuvé un montant de 1 905 506 \$ pour la réalisation en 2015 de projets prévus au *Plan triennal d'immobilisations (PTI)*. 

1 251 500 \$ TRAVAUX DE PAVAGE ET TROTTOIRS
(Diverses rues)

250 000 \$ AMÉNAGEMENTS DANS LES PARCS
• Parcs Bourgeois, Bel-Air, Saint-François et Le Rocher
• Piscine municipale

227 600 \$ ACQUISITION DE VÉHICULES
• Camion-citerne, véhicule électrique et borne de recharge

Le remplacement d'équipements informatiques, l'insonorisation du Pavillon multifonctionnel, l'achat d'une mascotte, de structures d'affichage urbain et d'un chapiteau 20' x 20' ont aussi été réalisés dans le cadre du *PTI*.

CONTRATS DE PLUS DE 25 000 \$

Conformément au *Code municipal du Québec*, une liste de tous les contrats d'une dépense de plus de 25 000 \$ octroyés depuis le dernier rapport financier, ainsi que ceux de plus de 2 000 \$ pour tous les cocontractants dont la totalité des contrats octroyés dépasse 25 000 \$, a été déposée avec le présent rapport à la séance publique du 3 novembre 2015. Cette liste est disponible sur le site Internet www.st-amable.qc.ca ou sur demande à l'Hôtel de ville – 575, rue Principale.

RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL

Conformément à la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, voici les détails des sommes annuelles versées aux élus municipaux en 2015.

	RÉMUNÉRATIONS VERSÉES PAR LA MUNICIPALITÉ	
	RÉMUNÉRATION	ALLOCATION
MAIRE	74 402,11 \$	15 976 \$
MAIRE SUPPLÉANT	14 138,40 \$	7 069,20 \$
CONSEILLERS	10 446,93 \$	5 223,47 \$
DIVERS COMITÉS <small>CCU, Comités des Fêtes, technique, de la famille, de Sécurité municipale</small>	91,53 \$ / Séance d'une demi-journée 186,29 \$ / Séance d'une journée	45,77 \$ / Séance d'une demi-journée 93,15 \$ / Séance d'une journée

RÉMUNÉRATIONS VERSÉES PAR LES ORGANISMES PARTENAIRES

MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE

Membre du conseil 357,90 \$ / Séance
Délégués aux différents sous-comités 119,30 \$ / Rencontre

Commission développement économique

Maire (Président) 6 365,45 \$ / Année

CIT SOREL-VARENNES

Membre du conseil (Rémunération) 227,48 \$ / Séance
Membre du conseil (Allocation) 113,74 \$ / Séance

Régie de la gare

Membre du conseil (Rémunération) 311,85 \$ / Présence

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-ST-LAURENT

Membre du conseil (Rémunération) 245 \$ / Séance
Membre du conseil (Allocation) 122,50 \$ / Séance

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'EAU POTABLE

Maire (Président) 291,45 \$ / Présence
Membre du conseil substitut (Rémunération) 174,45 \$ / Présence
Membre du conseil substitut (Allocation) 87,22 \$ / Présence

RÉGIE DU CENTRE MULTISPORTS RÉGIONAL

Maire (2^e Vice-Président) 174,45 \$ / Séance
Maire (Allocation) 87,22 \$ / Séance
Membre du conseil substitut (Rémunération) 174,45 \$ / Séance
Membre du conseil substitut (Allocation) 87,22 \$ / Séance

ORIENTATIONS 2016

ENVIRONNEMENT

La Municipalité de Saint-Amable fait partie des 27 municipalités des MRC De Marguerite-D'Youville, de Rouville et de La Vallée-du-Richelieu associées dans la Société d'économie mixte de l'est de la couronne sud (SEMECS), pour la création d'un centre de traitement des matières organiques par biométhanisation. Plus de 50 000 tonnes de matières organiques seront ainsi détournés des sites d'enfouissement, permettant de réduire les gaz à effet de serre et d'atteindre les objectifs du gouvernement provincial qui visent à bannir l'enfouissement de ces matières d'ici 2020. La collecte des matières recyclables (bac bleu), des résidus ultimes (bac noir) et des matières organiques (*Organibac* ou bac brun) permettra d'avoir la capacité de valoriser plus de 90 % des matières résiduelles. Les *Organibac* seront distribués fin 2016 pour débiter la collecte au printemps 2017.

Le développement durable et la protection de l'environnement sont des préoccupations contemporaines permanentes. Nos actions quotidiennes ont des impacts environnementaux que nous devons de ne pas minimiser.

RÉGIONALISATION DES SERVICES

Avec les pressions financières que nous connaissons, les inégalités de contexte économique d'une municipalité à l'autre, les besoins évoluant avec la courbe démographique de nos populations, nous devons user de nouvelles idées pour une gestion municipale responsable. La régionalisation des services est pour nous un enjeu majeur du développement des territoires, des services aux citoyens et du financement des infrastructures. Ce contexte commun invite les municipalités à partager nos ressources pour se doter d'installations qu'aucune ne pourrait envisager construire seule avec une gestion financière autonome et durable à long terme. Les frais de fonctionnement et l'utilisation des ressources communes sont ainsi réparties entre les partenaires qui paient alors une

quote-part équitable pour tous, selon ses besoins et la capacité de payer de ses citoyens. Afin d'offrir des services similaires aux municipalités voisines avec les mêmes standards de qualité, la Municipalité de Saint-Amable continuera de miser sur la régionalisation des services grâce à laquelle plusieurs projets ont déjà vu le jour : distribution de l'eau potable, Centre multisports régional, Service de police, gestion animalière, pratique des sports de glace, des activités aquatiques, de la gymnastique, etc.

LOISIRS, PARCS ET TERRAINS DE JEUX

La Municipalité de Saint-Amable procédera à l'aménagement des parcs Plaisance (rue Pierrette), Safo (rue Réal), Marseille (rue Marseille), Dalpé (rue Dalpé) et Beaudry (rue Drapeau) tel que prévu à notre *Plan directeur des parcs et espaces verts*. Comme promis, la création d'un parc canin sera aussi à l'agenda de la prochaine année.

La Municipalité fera cheminer activement plusieurs dossiers relatifs à de futurs projets : aménagement récréotouristique de plein air du Parc Le Rocher, réaménagement du Parc Notre-Dame-de-la-Paix et François-Williams, construction d'un centre pour personnes âgées adapté à notre réalité.

INFRASTRUCTURES ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Afin d'améliorer la fluidité de la circulation, nos démarches continueront auprès du ministère des Transports du Québec (MTQ).

Selon le montant de subvention octroyé par le gouvernement, nous serons en mesure de compléter tout ou en partie les phases VIII et IX de travaux d'égout sanitaire, de bordures et de pavage. La liste des rues ciblées par les travaux sera disponible sur le site Internet www.st-amable.qc.ca ou sur demande au Service des travaux publics servicetechniques@st-amable.qc.ca ou au 450 649-3555 #260.

CONCLUSION

Le travail est exponentiel et nos défis se multiplient tant au niveau local que régional et provincial. Avec une croissance qui augmentera encore dans les prochaines années et des enjeux locaux qui se jouent maintenant aux niveaux régional et provincial, le poste de maire exige de plus en plus de temps et d'implication. Cette évolution, dont j'ai été témoin en politique municipale depuis plus de 20 ans, a été exceptionnelle. Soucieux de répondre à vos besoins croissants, le conseil municipal et moi-même avons choisi de changer le statut du maire de Saint-Amable pour une fonction à temps plein au lieu de temps partiel. Je continuerai ainsi mon implication pour notre communauté afin de faire rayonner Saint-Amable, exposer nos défis locaux et argumenter en faveur de nos intérêts auprès des différentes instances intervenant sur notre territoire.

Nous devons poursuivre la gestion de notre Municipalité tout en respectant la capacité de payer des citoyens. Comme en témoigne le *Palmarès 2015 des municipalités du Québec* du Centre sur la productivité et la prospérité de HEC Montréal, notre vision à long terme et nos décisions responsables démontrent une gestion financière saine et équilibrée. Saint-Amable se positionne au 8^e rang des municipalités de 10 000 à 24 999 habitants les mieux gérées sur 52 et les services offerts coûtent en moyenne 22,38% de moins que dans les municipalités de même taille. Le contexte économique plus fragile nous mène à une gestion toujours plus rigoureuse et de la prudence face aux investissements à réaliser. Les coupures budgétaires annoncées par tous les paliers gouvernementaux n'épargnent pas les programmes destinés au soutien des municipalités pour les prochaines années. Nous nous préparons à y faire face.

Finalement, au nom du conseil municipal, je souhaite vous remercier de la confiance que vous nous témoignez. Je souhaite également souligner le travail de nos employés municipaux. Nous travaillons ensemble au mieux de nos connaissances pour l'épanouissement de notre milieu de vie.

François Gamache
Maire de Saint-Amable

450 649-3555 #236 - maire@st-amable.qc.ca